



CS 60615
35706 RENNES CEDEX 7
Tél. 02.99.38.04.14

BRETAGNE INFO

TRAVAIL SOCIAL : BIEN REPRÉSENTÉ ?

Bien sûr le public passe avant les professionnels dans l'esprit des décideurs politiques.

On écoute d'abord et surtout les usagers et leurs représentants. C'est ainsi qu'on réforme les lois de l'action sociale et médico-sociale, par les temps actuels.

Et les professionnels ? Vont-ils s'habituer à n'être plus consultés ?

Mais dans les temps à venir on verra grandir la nécessité de bien représenter ce qu'est le travail social :

- D'une part parce que la parole des usagers est certes prioritaire – du moins celle des usagers qui savent revendiquer, mais elle ne peut remplacer celle des travailleurs sociaux sur les métiers et les conditions d'action ;
- D'autre part parce que les travailleurs sociaux peuvent aussi témoigner à propos de ceux des usagers qui ne prennent pas la parole (et les aider à la prendre).

On peut donc se dire qu'il y a tout intérêt à faire participer les professionnels aux décisions sociales, éducatives, pédagogiques, formatrices, rééducatives, médiales. Il est important de faire exister le travail social dans les instances publiques.

Cette idée fait par exemple se rencontrer actuellement l'ensemble des acteurs au niveau de la Bretagne dans l'objectif de faire vivre une sorte de "comité régional du travail social", qui serait aussi l'interlocuteur des décideurs publics.